

INFORMATION IMPORTANTE

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Ces équipements sont indispensables dès les premières séances de Travaux Pratiques.

L'établissement met en place un achat groupé avec un prestataire qui organisera une séance d'essayage la semaine de la rentrée et avec qui des tarifs avantageux ont été négociés.

Par conséquent, **vous ne devez pas** acheter ces équipements par vos propres moyens durant l'été.

Ces équipements sont financés en grande partie par une bourse de la Région AURA via le PASS REGION JEUNES. Le montant de cette bourse varie en fonction des classes (de 50 à 500 euros).

Il est donc **IMPERATIF** que chaque famille fasse la demande de carte PASS REGION (cf document ci-joint) sur le site : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>

Le jour de la rentrée, chaque élève devra présenter son PASS REGION JEUNES et **connaître son code de validation à quatre chiffres**. Dans le cas contraire, le montant de ces équipements sera intégralement facturé à la famille.

FOURNITURES SCOLAIRES – 2de FORET

MATHEMATIQUES	- 1 calculatrice Numworks(possibilité d'achat groupé - voir info ci-jointe)
TRAVAUX PRATIQUES	- 1 porte-vues de 40 vues
EPS	- Short ou survêtement et T-shirt (pas de jeans, pas de treillis, pas de leggings) - 2 paires de chaussures de sport (1 pour l'intérieur avec des semelles non marquantes et 1 pour l'extérieur)
	Guide de dendrologie. Arbres, arbustes et arbrisseaux des forêts françaises – 4 ^{ème} édition de Marcel JACAMON - ISBN 978-2-85710-086-7

POUR LES AUTRES MATIERES : liste fournie par chaque enseignant après la rentrée

MANUELS SCOLAIRES : pour les classes qui en auront besoin, les manuels scolaires seront mis à disposition des élèves gratuitement qui devront les restituer en fin d'année scolaire. Tout manuel non restitué sera facturé au prix du neuf.

POUR LES ELEVES INTERNES : (lit de 90 x 200 cm) :

- Alèse - Draps – couverture – couvre-lit (ou couette)
- Traversin ou oreiller
- Nécessaire de toilette – pantoufles
- Cintres et Cadenas
- Chèque de caution de 25 € (carte chambre) – *l'élève doit prendre obligatoirement sa carte de chambre*
- Chèque de caution de 150 € (en cas de dégradation)
- Réveil si nécessaire (le téléphone n'est pas à disposition)

